

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Numéro de révision 3

Date de révision 01-avr.-2024

1. Identification

Nom du produit Methyl Green, 0.1% w/v aqueous solution

Cat No. : 42747

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Non classé en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / 2015-17)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Éléments d'étiquetage

Pas nécessaire.

3: Composition/informations sur les composants

| Composant | No. CAS | % en poids |
|----------------|------------|------------|
| Water | 7732-18-5 | 99.90 |
| Benzenaminium, | 14855-76-6 | 0.10 |

4-[[4-(dimethylamino)phenyl][4-(dimethyliminio)-2,5cyclohexadien-1-ylidene]methyl]-N-ethyl-N,N-dimet hyl-, bromide chloride

4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir

immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

Aucun raisonnablement prévisible.

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Incombustible.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Méthode -Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures Au Inférieure Au Sensibilité aux chocs Au Sensibilité aux décharges électrostatiques

Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Aucun raisonnablement prévisible.

Produits de combustion dangereux

Oxydes d'azote (NOx). Chlorure d'hydrogène. Bromure d'hydrogène.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité Dangers physiques
0 0 -

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Précautions environnementales S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données

écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination.

nettoyage

7. Manutention et stockage

Manutention Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation

adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Eviter l'ingestion et

l'inhalation.

Entreposage. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

<u>Directives relatives à l'exposition</u> Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition

occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

Mesures techniques Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

| Γ | Matériau des gants | Le temps de passage | Épaisseur des gants | Commentaires à gants |
|---|--------------------|-----------------------------|---------------------|-------------------------|
| ١ | Caoutchouc naturel | Voir les recommandations du | - | Protection contre les |
| l | Caoutchouc nitrile | fabricant | | éclaboussures seulement |
| l | Néoprène | | | |
| ı | PVC | | | |

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

Type de filtre recommandé: Filtre à particules

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide

Aspect Aucun renseignement disponible

Odeur Inodore

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible pH Aucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion
Point/intervalle d'ébullition
Point d'éclair
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporationAucun renseignement disponibleInflammabilité (solide, gaz)Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz)
Non applicable
Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponible

Pression de vapeur

23 hPa @ 20 °C

Densité de vapeur

Aucun renseignement disponible

Densité de Vapeur

Densité

Solubilité

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucune donnée disponible

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponibleViscositéAucun renseignement disponible

Viscosité Aucun renseignem Formule moléculaire C27 H35 Br Cl N3

Masse moléculaire 516.95

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes d'azote (NOx), Chlorure d'hydrogène, Bromure d'hydrogène

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie oraleCompte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Vapeur CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20

mg/l.

Renseignements sur les

composants

| Composant | DL50 orale | DL50 épidermique | LC50 Inhalation |
|-----------|------------|------------------|-----------------|
| Water | - | = | - |

Toxicologically Synergistic Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

| Composant | No. CAS | CIRC | NTP | ACGIH | OSHA | Mexique |
|--|-----------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Water | 7732-18-5 | Non inscrit(e) |
| Benzenaminium, 4-[[4-(dimethylamino)p henyl][4-(dimethylimini o)-2,5-cyclohexadien-1 -ylidene]methyl]-N-eth yl-N,N-dimethyl-, bromide chloride | | Non inscrit(e) |

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Persistance et dégradabilité Miscible avec l'eau Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

| Composant | No. CAS | DSL | NDSL | TSCA | TSCA Inventory notification - Active-Inactive | EINECS | ELINCS | NLP |
|---|-----------|-----|------|------|---|-----------|--------|-----|
| Water | 7732-18-5 | X | - | Х | ACTIVE | 231-791-2 | - | - |
| Benzenaminium, 4-[[4-(dimethylamino)phenyl][4-(di methyliminio)-2,5-cyclohexadien-1 -ylidene]methyl]-N-ethyl-N,N-dimet hyl-, bromide chloride | | Х | - | Х | INACTIVE | 238-920-1 | - | - |

| Composant | No. CAS | IECSC | KECL | ENCS | ISHL | TCSI | AICS | NZIoC | PICCS |
|------------------------------------|------------|-------|----------|------|------|------|------|-------|-------|
| Water | 7732-18-5 | X | KE-35400 | X | - | X | X | X | X |
| Benzenaminium, | 14855-76-6 | X | - | - | - | - | Х | - | - |
| 4-[[4-(dimethylamino)phenyl][4-(di | | | | | | | | | |
| methyliminio)-2,5-cyclohexadien-1 | | | | | | | | | |
| -ylidene]methyl]-N-ethyl-N,N-dimet | | | | | | | | | |
| hyl-, bromide chloride | | | | | | | | | |

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Non applicable

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Composant | No. CAS | OECD HPV | Des polluants organiques persistants | Potentiel de destruction de l'ozone | Restriction des substances dangereuses (RoHS) |
|---|-----------|----------------|--|---|---|
| Water | 7732-18-5 | Inscrit(e) | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Benzenaminium, 4-[[4-(dimethylamino)phenyl][4 -(dimethyliminio)-2,5-cyclohex adien-1-ylidene]methyl]-N-eth yl-N,N-dimethyl-, bromide chloride | | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |

| Composant | No. CAS | La directive Seveso | Directive Seveso III | | Basel Convention |
|-----------|---------|-----------------------|----------------------|------------------|-------------------|
| | | III (2012/18/EU) - | (2012/18/CE) - | Convention (PIC) | (Hazardous Waste) |
| | | Quantités de | Quantités de | | |
| | | qualification pour la | qualification pour | | |
| | | notification des | Exigences relatives | | |
| | | accidents majeurs | aux rapports de | | |

| | | | sécurité | | |
|--------------------------------|------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Water | 7732-18-5 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Benzenaminium, | 14855-76-6 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| 4-[[4-(dimethylamino)phenyl][4 | | | | | |
| -(dimethyliminio)-2,5-cyclohex | | | | | |
| adien-1-ylidene]methyl]-N-eth | | | | | |
| yl-N,N-dimethyl-, bromide | | | | | |
| chloride | | | | | |

16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de révision01-avr.-2024Date d'impression01-avr.-2024

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité